

Les technologies lasers au service des produits et procédés dans les entreprises de la Métallurgie

L'application des lasers ou de l'optique dans les domaines aussi divers que l'imagerie, la mesure, le biomédical, l'aéronautique, le spatial, l'automobile... devrait, dans la mouvance du pôle de compétitivité "Route des lasers", favoriser l'émergence de nouvelles offres de produits et de services.

L'intégration des technologies lasers dans les procédés, tels que la découpe, le perçage, le soudage, le traitement de surface... permet d'aller au-delà des capacités offertes par les procédés traditionnels et aussi de se différencier par rapport à la concurrence.

Le projet d'action "Lasers, produits et procédés" a pour objectifs de :

- Faire découvrir les domaines d'application des lasers ;
- Faciliter l'intégration de nouvelles compétences dans les entreprises ;
- Contribuer à structurer une offre régionale en biens d'équipements et en capacité de sous-traitance intégrant les technologies laser.

L'action "Lasers, produits et procédés" débutera au premier trimestre 2007 par une réunion de présentation des technologies laser et photoniques au service de l'innovation des produits et procédés.

Cette journée sera suivie, pour les entreprises engagées dans l'action, par :

- Une formation comprenant deux modules indépendants :
 - Caractéristiques et choix des investissements laser (3 jours) ;

- Intégration des lasers dans les produits (3 jours) ;
- Une étude de faisabilité du projet de l'entreprise :
 - Entretien spécialisé d'une demi-journée ;
- Un accompagnement dans la définition du projet de l'entreprise par :
 - des ingénieurs généralistes (4 jours maxi non facturés) ;
 - des experts choisis par l'entreprise ou proposés (3 jours maxi) ;
- Remise du rapport d'expertise et du plan de formation ;
- Montage des dossiers pour accompagner les projets d'entreprises.

Cette action sera réalisée en collaboration avec les agences Innovalis, 2ADI, l'association Alpha. Les soutiens des pouvoirs publics et de la branche professionnelle ont été sollicités à hauteur de 80 % des sommes facturées aux entreprises

Sur cette base, le coût de revient par entreprise, après reversement des subventions, serait de **380 €** pour la participation à :

- Un module de formation au choix ;
- L'entretien spécialisé ;
- Les 4 jours d'accompagnement par les ingénieurs généralistes ;
- La réalisation du plan de formation.

Le recours à l'accompagnement par un expert spécialisé reviendrait à **240 €** par jour.

Si vous désirez participer à cette action "Lasers, produits et procédés", merci de compléter le coupon-réponse ci-après :

Coupon-réponse

à retourner par fax au 05 56 28 39 41 ou par courrier à la Maison de l'Industrie, BP 75, 35 avenue Maryse Bastié 33523 Bruges cedex
Mme M. Entreprise

- Souhaite participer à l'action collective "Lasers, produits et procédés"
- Est intéressé(e), mais souhaite obtenir des renseignements complémentaires.

